

2024/027



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2024/008

**Réunion du 12 février 2024 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 05/02/2024

Date d'affichage : 05/02/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 19

Votants : 24

Présent-e-s :

Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, Mme Eva DERVIN, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, M. Eric HUET, M. Benoît LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Marina LESCOUET, Mme Patricia LESUEUR, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, M. Hubert RENOLLET.

Excusé-e-s avec pouvoir de vote : Marc DESGEORGES a donné pouvoir de vote à Francis BOLY, Mme Agnès HAUDECOEUR a donné pouvoir de vote à Mme Geneviève COSSON, M. Jean-Baptiste MACHINET a donné pouvoir de vote à Mme Valentine DION, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER, Mme Françoise PAYEN a donné pouvoir à M. Yann DUGARD, Magali ROGER a donné pouvoir à Mme Nathalie MAROTEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT

Objet : Attribution de subvention à l'association culturelle Les Tourelles pour 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la demande de subvention 2024 de l'Association Culturelle Les Tourelles portant sur la somme de 107 625€,

Vu l'avis de la commission affaires culturelles du 23 janvier 2024,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (M. Jean-Baptiste MACHINET ne prend pas part au vote), DECIDE :

-D'APPROUVER la convention de moyens 2024 avec l'association culturelle Les Tourelles représentant une subvention de 106 000€ ;

-D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

Le maire,

Yann DUGARD



La Secrétaire de séance

Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT

